

Compte rendu de la conférence téléphonique du jeudi 4 juin 2020

Gloire aux premiers de cordée ...

Toulouse, le 8 juin 2020

Accueil physique

M. Perrin a débuté par un mea culpa concernant les conditions de reprise de l'accueil, précisant qu'il « entendait le droit d'alerte déposé par la CGT » à ce sujet. Rappelons que nous ne sommes pas défavorable à l'ouverture au public mais pas de n'importe quelle manière. Vous pourrez lire les termes de notre procédure d'alerte via le lien : <http://www.dgfip.cgt.fr/31/spip.php?article603> . Nous avons essentiellement insisté sur la caractère dangereux de la « voltige » pratiquée par les collègues dans les files d'attentes devant les centres, tant d'un point de vue sécurité physique que sanitaire. Nous avons également dénoncé le fait que les sites dont les plages d'ouvertures allaient être les plus minimales était ceux au sein desquels le public fragile était les plus important, soit le Mirail et la Cité.

Un appel de M. Perrin vendredi soir nous a rassuré sur ce point : ils seront ouverts tous les jours. Enfin, nous avons affirmé de nouveau la nécessité de reculer nationalement la date limite de dépôt des déclarations de revenu, car après toutes les mesures fiscales et sociales prises en faveur des entreprises, nous ne comprendrions pas que l'on ne laisse pas davantage de temps au particuliers qui ont besoin de nos services de pouvoir être accueilli physiquement ou par téléphone.

Les statistiques fournies par la direction en terme de déclarations plaident pour que le recul de la date limite soit acté : 79 492 déclarations « papier » en 2019 et 34 000 en 2020 ; 293 000 déclarations « internet » en 2020 contre 522 000 en 2019.

Mutations

Un comité technique de réseau (CTR) sur le NRP doit avoir lieu le 17 juin et sa déclinaison locale est programmée au 23 juin. La CGT a demandé qu'aucun agent ne soit lésé par le caractère tardif de ces réunions en matière de mutation locale. Il conviendra donc que de la souplesse en matière de dépôt de demande de mutation soit accordée aux collègues des services qui seront restructurés d'ici au 1^{er} janvier 2021. A ce titre, nous sommes toujours en attente des chiffres de la direction locales concernant les vacances d'emplois et les départs en retraite d'ici à la fin de l'année.



M. Perrin n'a pas donné d'explication sur le faible nombre d'arrivées de stagiaires sur le département (hormis une faiblesse des notes aux concours). La CGT a émis l'hypothèse d'un rattrapage par la DG des emplois qui avaient été « lâchés » à la Haute Garonne à la suite du conflit social de 2019. M. Perrin ne veut pas y croire mais si c'est le cas, cela démontre si besoin était de la nécessité d'un mouvement social massif, national et au niveau de la fonction publique (voire interprofessionnel) pour espérer des avancées en matière de défense des services publics.

Au fil de la discussion, M. Perrin nous a informé que le SGC de Cugnaux ne serait pas créé au 1^{er} janvier prochain (ou alors une création sans transfert des budgets, c'est à dire une coquille vide).

La CGT rappelle qu'elle est opposée au démantèlement du réseau de la DGFIP via le NRP et que l'éloge du service public ne doit pas être fait uniquement en période de crise sanitaire !

Congés

Le ministre de la Fonction publique a tranché concernant les jours de report de 2019. Le mécanisme est encore à l'étude au niveau de la DG : il pourrait s'agir de l'intégration des jours de report au CET. La direction locale a notamment précisé qu'il y aurait possibilité de requalifier les congés posés du 1^{er} janvier au 3 mai 2020 en jours de report.

A ce propos, la délégation CGT a fait remarquer que certains départements ont publié des notes locales permettant de repousser la date limite d'utilisation des jours de report. M. Perrin s'en tiendra lui aux directives de la centrale sur le sujet.

Prime « Covid »

Les choses se précisent concernant cette prime. M. Perrin a expliqué qu'elle sera objective, quel que soit le grade et concernera tous les agents jusqu'au grade d'AFIPA.

La direction a demandé aux chefs de service de transmettre les noms des agents et elle fera le travail de cohérence entre les agents. Elle sera attribuée à 30 % des effectifs. 30 % de ces agents percevront 1000 € et les 70 % restants auront 330 €. Les remontées des chefs de services sont attendues pour le milieu de la semaine.

La CGT a rappelé son exigence, tout comme pour le vol de congés, de la publication en toute transparence d'un état anonymisé de l'ensemble des personnels du département mentionnant grade, sexe, nombre de jours de congés confisqués et montant de la prime.

Notre analyse : cela fait des années que nous revendiquons une augmentation du point d'indice, l'arrêt de la fermeture des services et des suppressions d'emploi, des millions d'euros ont été perdus pour cela par les agents dans de courageuses grèves et manifestations de toutes sortes et là, en quelques jours, nos dirigeants, sans nous consulter, sans le justifier, nous allouent une prime que personne n'a vu venir, au débotté, sans jamais demander leur avis aux agents ou à leurs représentants ! Une fois de plus les bras nous en tombent !

En quelques heures les chefs de services, sur des critères fumeux qu'ils ne peuvent maîtriser ont été sommés de classer leurs agents comme dans un concours, afin de déterminer qui avait eu le plus de mérite au travail pendant la crise du COVID 19. Car, bien sûr, nos gouvernants n'ont même pas eu l'élégance de saluer une administration qui a fait, ni plus ni moins, que son devoir, qu'exécuter ses missions habituelles. Non, ils veulent, une fois encore, individualiser le mérite, jouer aux « premiers de cordée ».

Seuls 30% d'entre nous vont toucher une prime, donc près des trois quart de cette administration subira une injustice. Si le premier critère est le présentiel et le télétravail, alors les hommes cadres A+ vont se tailler la part du lion. Il leur faudra une intégrité morale remarquable pour ne pas se positionner en tête de liste pendant que les femmes B ou C ayant dû rester à la maison pour faire classe aux enfants trusteront les fins de liste.

Quel détestable état d'esprit de nos gouvernants qui, à tout formater par l'esprit de compétition qui les a porté au sommet, ne comprennent pas que nous sommes des collectifs de travail et que tout ce qui nous divise (une prime au mérite) nous affaiblit et nous empêche de rendre le service public qui est notre raison d'être.



Le service public, pendant cette crise sanitaire et sociale ,a été porté haut par les soignants, les accompagnants, tous les services à la personne qui ont permis à la population de se soigner et de satisfaire ses besoins vitaux tout simplement. Toutes ces personnes en première ligne méritent une reconnaissance salariale que l'on leur refuse sous des prétextes budgétaires. Donnons aux agents du service public les moyens de récupérer, par la loi, les richesses monopolisées par les dominants, qui font tellement défaut à ces services qui profitent à tous !



Quant à nous agents des finances publiques, jouets des gouvernants, nous nous sentons insultés au moment où notre pays souffre, de

découvrir cette décision unilatérale. Quelques uns d'entre nous en fermant les yeux profiteront de cet effet d'aubaine mais pour la plupart d'entre nous cette prime est marquée du sceau de l'injustice. Notre section syndicale est en réflexion sur des propositions d'utilisation de cette prime à des fins revendicatives ...

Questions diverses :

Télétravail : « les télétravailleurs, restent en télétravail, il faut qu'ils puissent venir un à deux jours par semaine dans leur service. Nous avons rappelé (pour la énième fois) que le lien avec les agents en télétravail était toujours négligé dans beaucoup de services, les réunions téléphonées au sein des services n'ont peu ou pas du tout été mises en place dans le département. L'isolement commence à peser pour beaucoup.

Climatisation : la BIL travaille à leur remise en service (nettoyage des filtres en cours). Les mesures de travail adaptées seront remises en place dès que nécessaire en cas de canicule.

Nettoyage des locaux : la CGT a de nouveau demandé l'avenant au contrat, certains services ne semblant toujours pas bénéficier des prestations supplémentaires Covid qui sont pourtant payées.

Restauration : le RIA de la Cité réouvre aujourd'hui (8 juin). La prise en charge du complément du prix sera faite par le Secrétariat général. Nous avons posé la question de savoir de ce qu'il adviendrait si le nombre de 120 rationnaires maximum par jour était dépassé. La direction n'était pas informée de ce paramètre et va contacter les services sociaux.

Réouverture des caisses dans les services : ce débat ayant traversé les SIP, nous avons insisté pour qu'elle n'intervienne pas au niveau des SIP avant la fin de la campagne IR. Il conviendra par contre de bien tenir compte de ce paramètre dans les files d'attente d'usagers venus pour la déclaration de revenus.

La prochaine réunion téléphonée aura lieu le jeudi 11 juin. N'hésitez pas à nous faire remonter vos questions à l'adresse : cgt.drifip31@dgifip.finances.gouv.fr.

Banksy,
en soutien à Blacks Lives Matter,
en hommage à George Floyd
et contre le racisme

